



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7823>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-7823**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Santé

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Transports par route de PSL, tubes-échantillons, greffons, cellules, réactifs, consommables, courrier et petits matériels inter-sites EFS dans la région PACA

**Description** : La présente consultation a pour objet le transport par route, au départ et à destination des différents sites de EFS présents dans la région PACA, des produits suivants : produits sanguins labiles (PSL), tubes-échantillons donneurs et patients, cellules humaines, tissus humains (greffons), réactifs, consommables, courrier, petits matériels. Les transports sont réalisés en circuits programmés ou à la demande de EFS PACA-Corse.

**Identifiant de la procédure** : 52e6b7ba-f624-4d9a-aaf2-cd9cdc375a47

**Avis précédent** : 07fc2654-f3fd-4f9c-9718-24f5655ddc32-01

**Identifiant interne** : 2023EFSPACC700

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 60100000 Services de transport routier

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires :** REGION PACA

### 2.1.3 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 13,140,000 Euro

### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Transports programmés et à la demande en température dirigée inter-sites EFS dans la région PACA

**Description :** Le lot 1 a pour objet des prestations de transport programmés et à la demande en température dirigée inter-sites EFS dans la région PACA. Les circuits programmés sont réalisés selon les horaires indiqués dans le planning fourni par l'EFS PACA-Corse du lundi au samedi (hors JF). Les courses à la demande sont réalisables 24H/24 7j/7 (JF compris).

**Identifiant interne :** 1

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60100000 Services de transport routier

**Options :**

**Description des options :** Sous réserve des dispositions relatives à la résiliation du marché public figurant à l'article 12 du CCAP, le marché public est conclu pour une durée ferme de 24 mois à compter de la date indiquée dans l'OS valant démarrage des prestations. A l'issue de cette première période contractuelle de 24 mois, le marché public est reconductible tacitement 2 fois 24 mois, dans le respect des conditions posées par l'article L.2125-1 1° du code de la commande publique sans que sa durée totale puisse excéder 72 mois. En effet, l'exécution du présent marché nécessite la mise en oeuvre d'investissements dont l'amortissement ne peut être correctement réalisé que dans un délai supérieur à 4 ans. Ces investissements concernent l'achat de véhicules, leur aménagement et leur maintenance. Plus particulièrement pour le lot 1, l'EFS PACA-Corse exige un aménagement très spécifique des véhicules (enceintes thermostatées), ce qui représente un réel coût pour les entreprises. Par ailleurs, les véhicules vont être amenés à réaliser des trajets très conséquents pendant toute la durée du marché en raison de la superficie de notre région et de la fréquence demandée (environ 1 000 000 km par an) ; leur maintenance, voire leur remplacement, étant alors très régulière. La reconduction tacite s'impose au titulaire, il ne peut y renoncer. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 3 mois avant l'échéance. Le non reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires : REGION PACA**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 2**

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA : 7,763,809.32 Euro**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 12,600,000 Euro**

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

**Informations complémentaires :** La notification du marché vaut lancement de la période de préparation durant laquelle, notamment, le titulaire s'organise pour acquérir les véhicules idoines pour réaliser les prestations conformément à son plan de transport. La période de préparation ne peut excéder 3 mois. Une fois cette période de préparation achevée, un OS de démarrage des prestations sera établi.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

##### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** - Pour les circuits programmés : l'analyse des prix est réalisée selon les prix forfaitaires en euros HT figurant au Bordereau des Prix. La note maximale de 25 points est attribuée à la meilleure offre. - Pour les courses à la demande avec une prise en charge dans un délai inférieur à 30 minutes : l'analyse des prix est réalisée selon les prix unitaires en euros HT figurant au Bordereau des Prix. La note maximale de 4 points est attribuée à la meilleure offre. - Pour les courses à la demande avec une prise en charge dans un délai supérieur à 60 minutes : l'analyse des prix est réalisée selon les prix unitaires en euros HT figurant au Bordereau des Prix. La note maximale de 4 points est attribuée à la meilleure offre. - Variante technique : Courses à la demande sur le trajet Marseille Vallée Verte - Hôpital européen en véhicule non-thermostaté : l'analyse des prix est réalisée selon les prix unitaires en euros HT figurant au Bordereau des Prix. La note maximale de 2 points est attribuée à la meilleure offre. Ainsi, pour chaque sous critère, la note maximale sera attribuée au candidat qui propose l'offre la moins disante. Les autres offres seront notées selon la formule suivante : Prix de la prestation de la société X : note maximale sur le sous-critère analysé x (offre moins disante) / (offre candidat notée), arrondi au dixième de point supérieur. Un cumul des 4 notes sera effectuée pour obtenir la note finale du critère prix.

Pondération (points, valeur exacte) : 35

**Critère :****Type :** Qualité

**Description :** Le critère "Développement durable" sera apprécié au vu de la démarche globale du fournisseur en matière de développement durable, notamment au vu de : - La qualité environnementale des véhicules mis à disposition (technologies vertueuses) et du taux de rejet en CO2 de chaque véhicule (4 points), - L'organisation mise en place afin de limiter l'émission de polluant (4 point), - L'éventuelle démarche du fournisseur pour la formation des chauffeurs à l'éco conduite (2 points).

Pondération (points, valeur exacte) : 10

**Critère :****Type :** Qualité

**Description :** Sous-critère n°1 : Analyse des moyens matériels affectés spécifiquement à l'exécution des prestations au regard de la proposition technique remise par le candidat et des réponses apportés dans le cadre de réponse technique : 15 pts Le candidat détaille notamment le parc de véhicule proposé, l'aménagement des véhicules réalisé, le système de surveillance des température mis en place, et les opérations de qualification et de maintenance des enceintes thermostatées et des sondes prévues. Sous-critère n°2 : Analyse des moyens humains affectés spécifiquement à l'exécution des prestations au regard de la proposition technique remise par le candidat et des réponses apportés dans le cadre de réponse technique : 15 pts Le candidat détaille notamment l'équipe dédiée à l'exécution des prestations, les démarches de formation et de sensibilisation réalisées, et les moyens d'identification du personnel mis en oeuvre. Sous-critère n°3 : Analyse des moyens organisationnels affectés spécifiquement à l'exécution des prestations au regard de la proposition technique remise par le candidat et des réponses apportés dans le cadre de réponse technique : 15 pts Le candidat détaille notamment le plan de transport proposé, le système de communication mis en place, les contenants mis à disposition, et l'organisation mise en place en situation inhabituelle. Sous-critère n°4 : Analyse de la démarche qualité mise en oeuvre au regard de la proposition technique remise par le candidat et des réponses apportés dans le cadre de réponse technique : 10 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 55

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Informations relatives aux délais de recours :** Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ( articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension

peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille  
(Instance chargée des procédures de recours)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

**Organisation qui exécute le paiement :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

**Organisation qui signe le marché :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

#### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Transports programmés et à la demande non-thermostatés des sites « Marseille Vallée Verte » et « Marseille Baille » vers l'aéroport Marseille-Provence, et de l'aéroport Marseille-Provence vers les sites « Marseille Vallée Verte » et « Marseille Baille »

**Description :** Le lot 2 a pour objet des prestations de transport programmés et à la demande non-thermostatés des sites « Marseille Vallée Verte » et « Marseille Baille » vers l'aéroport Marseille-Provence, et de l'aéroport Marseille-Provence vers les sites « Marseille Vallée Verte » et « Marseille Baille ». Les circuits programmés sont réalisés selon les horaires indiqués dans le planning fourni par l'EFS PACA-Corse du lundi au samedi (hors JF). Les courses à la demande sont réalisables 24H/24 7j/7 (JF compris).

**Identifiant interne :** 2

##### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60100000 Services de transport routier

**Options :**

**Description des options :** Sous réserve des dispositions relatives à la résiliation du marché public figurant à l'article 12 du CCAP, le marché public est conclu pour une durée ferme de 24 mois à compter de la date indiquée dans l'OS valant démarrage des prestations. A l'issue de cette première période contractuelle de 24 mois, le marché public est reconductible tacitement 2 fois 24 mois, dans le respect des conditions posées par l'article L.2125-1 1° du code de la commande publique sans que sa durée totale puisse excéder 72 mois. En effet, l'exécution du présent marché nécessite la mise en oeuvre d'investissements dont l'amortissement ne peut être correctement réalisé que dans un délai supérieur à 4

ans. Ces investissements concernent l'achat de véhicules, leur aménagement et leur maintenance. Plus particulièrement pour le lot 1, l'EFS PACA-Corse exige un aménagement très spécifique des véhicules (enceintes thermostatées), ce qui représente un réel coût pour les entreprises. Par ailleurs, les véhicules vont être amenés à réaliser des trajets très conséquents pendant toute la durée du marché en raison de la superficie de notre région et de la fréquence demandée (environ 1 000 000 km par an) ; leur maintenance, voire leur remplacement, étant alors très régulière. La reconduction tacite s'impose au titulaire, il ne peut y renoncer. Dans l'hypothèse où le RPA décide de ne pas reconduire le marché public, il en informe le Titulaire par courrier avec accusé de réception au plus tard 3 mois avant l'échéance. Le non reconduction n'ouvre aucun droit à indemnité pour le titulaire.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** REGION PACA

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 2

**L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici :** Le marché public pourra faire l'objet d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables pour la réalisation de prestations similaires en application et dans les conditions de l'article R.2122-7 du code de la commande publique.

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur estimée hors TVA :** 350,608.44 Euro

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 540,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Informations complémentaires :** La notification du marché vaut lancement de la période de préparation durant laquelle, notamment, le titulaire s'organise pour acquérir les véhicules idoines pour réaliser les prestations conformément à son plan de transport. La période de préparation ne peut excéder 3 mois. Une fois cette période de préparation achevée, un OS de démarrage des prestations sera établi.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

##### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** - Pour les circuits programmés : l'analyse des prix est réalisée selon les prix forfaitaires en euros HT figurant au Bordereau des Prix. La note maximale de 40 points est attribuée à la meilleure offre. - Pour les courses à la demande : l'analyse des prix est réalisée selon les prix unitaires en euros HT figurant au

Bordereau des Prix. La note maximale de 10 points est attribuée à la meilleure offre. Ainsi, pour chaque sous critère, la note maximale sera attribuée au candidat qui propose l'offre la moins disante. Les autres offres seront notées selon la formule suivante : Prix de la prestation de la société X : note maximale sur le sous-critère analysé x (offre moins disante) / (offre candidat notée), arrondi au dixième de point supérieur. Un cumul des 2 notes sera effectuée pour obtenir la note finale du critère prix.

Pondération (points, valeur exacte) : 50

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Sous-critère n°1 : Analyse des moyens matériels affectés spécifiquement à l'exécution des prestations au regard de la proposition technique remise par le candidat et des réponses apportés dans le cadre de réponse technique : 12,5 pts Le candidat détaille notamment le parc de véhicule proposé et l'aménagement des véhicules réalisé. Sous-critère n°2 : Analyse des moyens humains affectés spécifiquement à l'exécution des prestations au regard de la proposition technique remise par le candidat et des réponses apportés dans le cadre de réponse technique : 12,5 pts Le candidat détaille notamment l'équipe dédiée à l'exécution des prestations, les démarches de formation et de sensibilisation réalisées, et les moyens d'identification du personnel mis en oeuvre. Sous-critère n°3 : Analyse des moyens organisationnels affectés spécifiquement à l'exécution des prestations au regard de la proposition technique remise par le candidat et des réponses apportés dans le cadre de réponse technique : 10 pts Le candidat détaille notamment le plan de transport proposé, le système de communication mis en place, les contenants mis à disposition, et l'organisation mise en place en situation inhabituelle. Sous-critère n°4 : Analyse de la démarche qualité mise en oeuvre au regard de la proposition technique remise par le candidat et des réponses apportés dans le cadre de réponse technique : 5 pts

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Le critère "Développement durable" sera apprécié au vu de la démarche globale du fournisseur en matière de développement durable, notamment au vu de : - La qualité environnementale des véhicules mis à disposition (technologies vertueuses) et du taux de rejet en CO2 de chaque véhicule (4 points), - L'organisation mise en place afin de limiter l'émission de polluant (4 point), - L'éventuelle démarche du fournisseur pour la formation des chauffeurs à l'éco conduite (2 points).

Pondération (points, valeur exacte) : 10

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Informations relatives aux délais de recours :** Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer : - Un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du Tribunal Administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord cadre, conformément aux dispositions des articles L. 551-1 à -12 du code de justice administrative. - Un référé contractuel dans les 31 jours à compter de la publication d'un

avis d'attribution au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ( articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du Code de justice administrative). - Un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans les 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. - Un recours pour excès de pouvoir et/ou indemnitaire à l'encontre des décisions faisant grief, dans le délai de deux mois à compter de leur publication ou notification. A titre accessoire à un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du code de justice administrative.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Marseille  
(Instance chargée des procédures de recours)

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

**Organisation qui exécute le paiement :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

**Organisation qui signe le marché :** ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

## Section 6 - Résultats

**Valeur maximale des accords-cadres dans cette procédure :** 13,140,000 Euro

### 6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

**Accord-cadre :**

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 12,600,000 Euro

### 6.1.2 Informations sur les lauréats

**Lauréat :**

**Nom officiel :** BIO SERVICE LOGISTIQUE

**Offre :**

**Identifiant de l'offre :** OFFRE BSL

**Identifiant du lot ou groupe de lots :** LOT-0001

**L'offre a été classée :** oui

**Place sur la liste des lauréats :** 1

**L'offre est une variante : non**

**La valeur de la sous-traitance est connue : non**

**Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non**

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché : 11A24069-01**

**Titre : Lot n°1 : Transports programmés et à la demande en température dirigée inter-sites EFS dans la région PACA**

**Date à laquelle le lauréat a été choisi : 13/12/2024**

**Date de conclusion du marché : 20/01/2025**

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non**

**Organisation qui signe le marché : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG  
PACA-CORSE**

#### **6.1.4 Informations statistiques**

**Offres ou demandes de participation reçues :**

**Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique**

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 5**

#### **6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002**

Au moins un lauréat a été choisi.

**Accord-cadre :**

**Valeur maximale de l'accord-cadre : 540,000 Euro**

#### **6.1.2 Informations sur les lauréats**

**Lauréat :**

**Nom officiel : KLEDYS**

**Offre :**

**Identifiant de l'offre : OFFRE KLEDYS**

**Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002**

**L'offre a été classée : oui**

**Place sur la liste des lauréats : 1**

**L'offre est une variante : non**

**La valeur de la sous-traitance est connue : non**

**Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non**

**Informations relatives au marché :**

**Identifiant du marché : 11A24069-02**

**Titre** : Lot n°2 : Transports programmés et à la demande non-thermostatés des sites « Marseille Vallée Verte » et « Marseille Baille » vers l'aéroport Marseille-Provence, et de l'aéroport Marseille-Provence vers les sites « Marseille Vallée Verte » et « Marseille Baille »

**Date à laquelle le lauréat a été choisi** : 13/12/2024

**Date de conclusion du marché** : 20/01/2025

**Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre** : non

**Organisation qui signe le marché** : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

#### 6.1.4 Informations statistiques

**Offres ou demandes de participation reçues** :

**Type de soumissions reçues** : Offres présentées par voie électronique

**Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues** : 5

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG PACA-CORSE

**Numéro d'enregistrement** : 42882285200136

**Adresse postale** : 149 Boulevard Baille

**Ville** : MARSEILLE

**Code postal** : 13005

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Point de contact** : Service juridique et commande publique

**Adresse électronique** : marchespublics.alpm@efs.sante.fr

**Téléphone** : +33491172883

**Adresse internet** : <http://Dondesang.efs.sante.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui signe le marché**

## **Organisation qui exécute le paiement**

### 8.1 ORG-0005

**Nom officiel :** BIO SERVICE LOGISTIQUE

**Numéro d'enregistrement :** 42380626400044

**Adresse postale :** 93 boulevard de la Valbarelle

**Ville :** Marseille

**Code postal :** 13011

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** contact@atreize.com

**Téléphone :** +33442160601

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0001

**Le lauréat est coté sur un marché réglementé**

### 8.1 ORG-0004

**Nom officiel :** KLEDYS

**Numéro d'enregistrement :** 81443166400030

**Adresse postale :** 55 avenue Aristide Briand

**Ville :** Mérignac

**Code postal :** 33700

**Subdivision pays (NUTS) :** Gironde ( FRI12 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** regulation@kledys.fr

**Téléphone :** +33556179716

**Rôles de cette organisation :**

**Soumissionnaire**

**Lauréat de ces lots :** LOT-0002

**Le lauréat est coté sur un marché réglementé**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Marseille (Instance chargée des procédures de recours)

**Numéro d'enregistrement :** 17130005600024

**Adresse postale :** 31 Rue Jean François Leca

**Ville :** MARSEILLE

**Code postal :** 13002

**Subdivision pays (NUTS) :** Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-marseille@juradm.fr

**Téléphone :** +33491134813

**Télécopieur :** +33491811387

**Adresse internet :** <http://marseille.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

## **Section 11 - Informations relatives à l'avis**

### **11.1 Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis :** aa26d2e3-29f9-4b7c-a767-9e26f9fd774d - 01

**Type de formulaire :** Résultats

**Type d'avis :** Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis :** 22/01/2025 à 11:59

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible :** français

### **11.2 Informations relatives à la publication**

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 22/01/2025